

Texaid : qui aide-t-on vraiment ?

Pauline Queloz (Hors groupe)

Réponse du Gouvernement

TEXAID est une entreprise privée active dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles usagés. TEXAID Arbeitsgemeinschaft a été fondée en 1973 par six œuvres d'entraide suisses (Croix-Rouge suisse, Secours suisse d'hiver, Solidar Suisse, Caritas Suisse, Kolping Suisse, EPER) dans le but de coordonner et d'optimiser leurs activités de collecte de vieux vêtements. En 1978, avec un partenaire privé, elles ont transformé TEXAID en une société anonyme (TEXAID Textilverwertungs-AG) ayant pour objectif de trier et valoriser de manière professionnelle les textiles usagés. Aujourd'hui, les six œuvres d'entraide fondatrices sont toujours partenaires de TEXAID. Les communes sont également considérées comme des partenaires dans la mesure où elles mettent à disposition de cette entreprise un emplacement pour ses conteneurs de collecte, souvent dans le secteur de la déchetterie, conteneurs que TEXAID se charge d'installer, d'entretenir et de vider régulièrement. Cette prestation proposée à la population n'engendre aucune charge ni aucun produit pour les communes qui accueillent les conteneurs. Les communes reçoivent de TEXAID un rapport annuel concernant les quantités de vêtements et autres matériaux d'habillement collectés via les conteneurs.

Des informations sur les revenus du directeur général de TEXAID publiées dans le « SonntagsBlick » du 24 février 2019 puis dans d'autres médias alémaniques et romands les jours suivants ont mis le doigt sur un manque de transparence entourant cette société et son fonctionnement financier. Suite à cette polémique, TEXAID a annoncé le 1er mars 2019 (communiqué) qu'elle allait désormais publier ses résultats. Ceux de 2018 sont résumés dans un communiqué de presse, ceux de 2019 via le rapport d'activités, consultables sur le site Internet de TEXAID. Le chiffre d'affaires de la société se montait à Fr. 97,2 millions en 2018 et à Fr. 100,8 millions en 2019. Quant aux montants alloués à des partenaires publics grâce aux recettes générées par la collecte, la valorisation et la vente de vêtements usagés, ils étaient de Fr. 12,4 millions en 2018 et de Fr. 13,1 millions en 2019. En 2018, plus de Fr. 8 millions ont été versés à des organisations suisses (montant versé en 2019 non précisé). Une sélection des projets caritatifs ayant bénéficié du soutien financier de TEXAID est disponible sur le site Internet de l'entreprise.

La Croix-Rouge suisse, en réaction à la polémique révélée par les médias, a publié un communiqué de presse dans lequel elle indiquait que « *la confiance du public est notre principal capital. Aussi importe-t-il de rendre compte aux donateurs de l'utilisation de leurs vêtements et de l'affectation des fonds dégagés par la valorisation et la vente de ceux-ci. Soucieuse de la transparence de ses activités, TEXAID publie désormais ses résultats* ». En outre, la Croix-Rouge suisse salue la collaboration avec TEXAID et rappelle qu'elle « *utilise cet apport pour financer des prestations au profit de personnes défavorisées en Suisse* ».


Sans remettre en cause le modèle économique de TEXAID qui profite notamment à des œuvres d'entraide, le Gouvernement partage le souci de transparence de l'auteur de la question écrite.

Ainsi, le Gouvernement, dans le respect de l'autonomie communale, répond favorablement à la présente question écrite en recommandant aux communes qui le souhaitent d'intervenir de façon individuelle ou par l'intermédiaire d'associations ou de syndicats de communes dont elles sont membres, auprès de cette entreprise afin qu'elle informe de façon plus transparente sur le fait que tout ou partie du matériel usagé collecté peut être vendu. La vente à bas prix de textiles récoltés

permet leur revalorisation. L'affichage d'une telle information par TEXAID sur chaque conteneur pourrait atteindre ce but.

Pour ce qui est d'encourager la population à utiliser les structures locales, le Gouvernement y est évidemment favorable. Il semble toutefois que Caritas Jura et Emmaüs Jura reçoivent actuellement suffisamment de textiles par leurs propres filières d'approvisionnement pour alimenter leurs magasins de seconde main.

Delémont, le 2 février 2021


Certifié conforme par la chancelière d'Etat
Gladys Winkler Docourt